

Invités :

L'IEN : M. Bonnet

Les représentants de la mairie : M. Bazile, M. Audonnet

Les représentants de parents d'élèves : Mme Germain, M. Farrugia, M. Bregeon et M. Bernuchon

Les enseignants : Mme Bonnet, Mme Huet, M. Bourriaud, Mme Maynier et Mme Colin

Sont excusés :

M. Bonnet, IEN

Mme Maynier, enseignante

Secrétaire de séance : M. Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h

Ordre du jour :

1. Hygiène et sécurité
2. Préparation de la rentrée 2021-2022 : effectif, répartition, organisation
3. Actions de l'année 2020-2021 en lien avec le projet d'école
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

En préambule, Mme Colin remercie M. Bazile pour la mise à disposition de la salle socio-culturelle pour permettre la tenue de la réunion en présentiel tout en respectant une bonne distanciation entre chacun.

1. Hygiène et sécurité

CoronaVirus

- Dans les classes :

- Rappel des gestes barrières, sensibilisation des élèves à la prévention, réponses aux questions des enfants avec un discours franc et rassurant.
- Surveillance du lavage des mains (modèle, aide pour les plus petits)
- Surveillance et éducation sur le port et le changement des masques pour l'élémentaire

Concernant les tests salivaires : Pour l'instant, il s'agit d'opérations très ponctuelles décidées par la préfète ou le DASEN, pour certaines écoles ciblées et qui accueilleront à nouveau dans quelques semaines cette même opération. Pas de dépistage à grande échelle pour l'instant et pas du tout à la demande des équipes enseignantes. S'il était mis en place, il faudrait obtenir au préalable une autorisation écrite des représentants légaux.

- Pour la cantine et le périscolaire :

Il y a eu une délocalisation de la garderie pour permettre une meilleure distanciation des groupes. Il y a également deux services à la cantine pour réaliser le même objectif. M. Le maire explique qu'il a pris cette mesure en urgence, dans un contexte de propagation du virus. Concernant la garderie, la mesure qui consiste à avoir placé la garderie dans la salle de motricité n'est pas une mesure qui est pérenne mais elle devrait vraisemblablement perdurer jusqu'à la fin de l'année. Un groupe de travail se réunira pour élaborer à plus

long terme un projet de garderie qui soit plus conforme aux besoins. Des représentants seront alors associés à ce groupe de travail, qui devra également élaborer un budget. Il n'y a pas de classe qui ne serve pas actuellement dans l'école et qui soit disponible pour faire office de salle de garderie de manière pérenne. Il faudra répondre à ce besoin d'une salle de garderie, en tenant compte également que l'accès ne doit pas être immédiatement à côté du parking. Il y a au moins trois personnes qui sont susceptibles de surveiller les enfants, qui sont séparés par classe.

- Aux familles : il est à rappeler qu'un **enfant fiévreux** est mieux à la maison qu'à l'école et qu'en ces temps de virus, il **ne sera pas accepté à l'école** pour limiter la propagation. Il apparaît explicitement sur le protocole que les familles prennent la température de leur enfant avant le départ pour l'école et qu'en cas de fièvre, ils gardent leur enfant. Pour la petite histoire : avant les vacances, des enfants avec des symptômes de rhinite, dont on sait qu'ils ont eu un antipyrétique avant de venir à l'école et qu'un rdv chez le médecin était prévu, ont été accueillis à l'école. Cela n'est plus envisageable. À la demande des représentants des parents d'élèves, une communication sera effectuée pour rappeler ces règles, qui devront être appliquées de manière plus stricte.

Si un enfant est fiévreux à l'école, les familles sont appelées pour venir récupérer l'enfant. Si personne n'est joignable, le SAMU sera sollicité. Cf directives ministérielles (<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>)

Il est rappelé aux parents le protocole pour rentrer dans les locaux :

- L'utilisation du gel hydro alcoolique à l'entrée est obligatoire (même si on est sûr qu'on ne touchera à rien !).
- On ne rentre pas dans l'établissement si on présente des symptômes ou si quelqu'un dans le foyer est covid+ (on informe l'école de la présence d'un cas confirmé au sein du foyer).
- On ne jette pas son masque dans le cendrier à l'entrée de l'école.

Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Les établissements scolaires sont toujours sous le protocole Vigipirate. Nous attendons que le portillon soit refermé systématiquement lors des allers et venues des familles sur les temps de garderie.

Exercice PPMS réalisé le 17 décembre 2020 : « s'échapper ». Regroupement à la mairie (zone de repli).

Retour d'expérience : pas de stress apparent des élèves. L'exercice et son objectif avaient été expliqués en amont dans chaque classe. Des questions d'élèves ont émergé après l'exercice lors du retour d'expérience. Des exercices seront à nouveau menés pour y répondre.

Exercice incendie réalisé le mardi 9 mars à 11h10 (rentrée de récréation pour l'élémentaire avec passage aux toilettes) : tout s'est bien déroulé.

L'équipe enseignante s'associe aux agents dans leur demande d'exercices sur le temps périscolaire.

Pour répondre aux questions des parents :

- Verrou dans les sanitaires d'élémentaire. Tous les box sont équipés de verrous, que les enfants ferment ou pas. Des discussions sur l'intimité et le rapport au corps sont également menées par les enseignants si le besoin se fait sentir. Depuis le début de l'année, ils passent aux toilettes 3 par 3, peu de possibilités d'ouvrir des toilettes occupées. Les verrous ont été vérifiés et fonctionnent correctement.

- Restauration : approvisionnement et nourriture biologique. M. le Maire indique qu'on essaye d'utiliser des produits biologiques. M. le Maire a signé une convention avec Grand Poitiers, qui réunit plusieurs communes, pour avoir des produits bio de qualité, qui plus est locaux. Un point a été réalisé avec Audrée : il est judicieux d'employer régulièrement des produits biologiques ou labélisés. Il est envisagé de signaler sur les menus les produits biologiques qui sont employés, éventuellement avec un code couleur. Les viandes sont toutes de la viande française. Le maximum est réalisé et la mairie se montre en effet attentive à la

disponibilité des produits biologiques à la cantine. Concernant la vitesse des services, les parents signalent qu'il leur a été signalé que la cadence s'est récemment accélérée. M. le maire en prend note et va se renseigner.

- Place de parking supplémentaire. Plusieurs solutions sont à l'étude. Il s'agit de sécuriser le passage des enfants. L'accès pompier doit être maintenu mais doit être stable et pérenne. Un point sur site pourra être effectué avec le responsable de la voirie.

- Mur de la route côté boulangerie : M. le Maire s'est engagé à réaliser ces travaux et des demandes de subvention ont par conséquent été réalisées. Les travaux ne peuvent pas commencer avant d'obtenir les résultats de cette demande, qui consiste à évaluer le rehaussement du mur de 30 cm, le changement du portail et du portillon.

- Pesticides dans le champ mitoyen à l'école : M. le maire a rencontré un parent d'élève sur ce sujet. M. le Maire s'en est occupé personnellement et a rencontré l'agriculteur et a discuté avec lui. L'agriculteur sèmera de la luzerne pour une durée de quatre ans, ce qui ne nécessite pas de pesticides et ce sera ensuite de la culture biologique qui sera mise en place à l'issue de ces quatre années. Il n'y aura donc plus de pesticides dans ce champ jouxtant l'école. Le problème est donc réglé.

- Pour le Covid, les représentants formulent la demande d'être avertis s'il y a des cas (pas les noms des enfants mais dans quelles classes). La position de M. le maire est d'informer tous les parents par un mot général, adressé à tous. Dorénavant, tous les parents seront informés s'il y a des cas Covid mais sans préciser les classes. L'objectif étant de prévenir l'ensemble des familles et adultes de l'école à une plus grande surveillance quant à l'apparition de symptômes.

2. Préparation de la rentrée 2021-2022 : effectif, répartition, organisation.

Organisation de la semaine pour 2020-2021

lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h	

À la rentrée 2021-2022, pas de changement d'organisation.

Carte scolaire pour la rentrée 2021-2022 : effectif et répartition

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2020-2021)	11	5	13 (+1 au 4/1/21)	16	13	10	13	10	92
Prévision (2021-2022)	12	11	5	14 (-1)	16 (-1)	13 (+1)	10	13	93

93 élèves répartis sur 4 classes : 23.25 élèves par classe.

Organisation pédagogique à 4 classes :

Plusieurs scénarii possibles

4 classes de double niveau

PS-MS 12+11 = 23	GS-CP 5+13 = 18	CE1-CE2 15+14 = 29	CM1-CM2 10+13 = 23
---------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------

→ classe 2, effectif lourd par rapport aux autres classes, difficulté d'organisation dans la classe

PS-MS 12+11 = 23	GS-CP 5+13 = 18	CE1-CM1 15+10 = 25	CE2-CM2 14+13 = 27
---------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------

PS-MS 12+11 = 23	GS-CP-CE1 5+13+5 = 23	CE1-CE2 10+14 = 24	CM1-CM2 10+13 = 23
---------------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------

PS-MS-GS 12+11+5 = 28	CP-CE1 13+7 = 20	CE1-CE2 8+14 = 22	CM1-CM2 10+13 = 23
--------------------------	---------------------	----------------------	-----------------------

Pas assez de visibilité sur les effectifs pour une décision ce jour. Mais une certitude, l'organisation ne sera pas des plus confortables.

L'admission des élèves pour la rentrée prochaine se fera à partir de mai (notamment pour les enfants nés en 2018, futurs élèves de PS). L'inscription doit être faite au préalable à la mairie.

Un mot à ce sujet sera passé dans la gazette de la commune, de manière à obtenir des chiffres les plus précis possible.

Compte tenu des effectifs à venir et des répartitions envisagées (double et triple niveaux), il n'y aura pas d'admission de TPS.

3. Actions pour l'année 2021 en lien avec le projet d'école

Bon nombre de projets inaboutis ou annulés :

- spectacle TAP (danse contemporaine) pour les CE-CM
- école et cinéma
- rencontres USEP
- cycle piscine pour les CE : bassins fermés et si réouverture sur dernière période, des écoles et collège sont déjà positionnés
- séjour Talmont : report de l'année dernière mais pas de visibilité (nuitée à l'extérieur interdite par le protocole au moins jusqu'en période 5) sur cette fin d'année. Comme il y a beaucoup de séjours à reporter, il y a une impossibilité pour la structure à accueillir tous les projets en cas de faisabilité, ce qui laisse planer une incertitude, sans toutefois interdire de se projeter. Il serait intéressant de partir en période 1, l'année scolaire prochaine. Avoir mairie de 1930 euros jusqu'à fin sept 2021 sinon remboursement.

Des projets/actions possibles :

- SOP : format différent de l'année dernière mais objectif atteint : pratique sportive, découverte de nouveaux sports, sensibilisation au handicap et fonctionnement tourné vers le respect, la coopération, l'entraide... La course solidaire a permis de faire un don de 210 euros pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Merci aux généreux donateurs et bravo aux coureurs ! On réitérera cette manifestation et on espère pouvoir y associer les familles.
- Accueil des L3 Staps en CE et CM les vendredis après-midi.
- Accueil d'étudiants de l'ENSIP en CP et CM les jeudis après-midi.
- Accueil d'intervenants PMF en MS-CP (2 séances sur l'eau).
- Accueil de Maïa, intervenante musique, pour MS-CP.

- Ateliers autour du jardin avec intervention d'une des associations du périscolaire (en construction) : composteur Grand Poitiers, récupérateur d'eau ?
- Soutien à l'action d'étudiantes de l'IUT GEA de Poitiers qui, dans le cadre de leurs études (projet tutoré « Ecole écologie »), organisent une journée « Sensibilisation à l'écologie », au travers d'une randonnée en forêt, avec des ateliers ludiques pour les enfants et des lots à gagner. L'événement est prévu le dimanche 30 mai 2021, en partenariat avec la mairie de Bignoux. Inscription : les bénéfices seront reversés au profit des enfants de l'école de Bignoux. Des flyers seront distribués avant les vacances d'avril et une présentation sera faite dans chacune des classes.
- Défilé de printemps prévu le vendredi 2 avril 2021 : annulé.
- Expo de fin d'année le samedi 26 juin : format à définir

4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

Solde créditeur au 26 février = 3692,90 euros.

Détails	Recettes	Dépenses
Solde au dernier conseil	3401.00	
Part. Familles	461	
Sub. Mairie	250	
Adhésion OCCE et Assurances		200.10
Abonnements Revues, journaux		219
	4112.00	419.10
Don APE	1500	
Intervenants PMF		
Photo scolaire		

Budget 2021 à discuter avec la mairie.

Présentation du Plan de relance numérique par M. le Maire, ce qui va permettre de mettre en place une dotation numérique conséquente pour l'école de Bignoux.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 10 juin 2021 à 18h00.

Fin de séance à 20h.

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin


